



DEMANDE AFIN DE VOYAGER AVEC UN CHIEN DE SOUTIEN ÉMOTIONNEL

SECTION A : Consentement (À compléter par le passager)

Renseignements du passager

Nom du passager : _____

Nom du représentant légal (si applicable) : _____

N° de réservation : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Consentement du passager

Je comprends que mes renseignements personnels fournis dans cette demande seront utilisés pour le traitement de ma demande et ainsi faciliter mon transport. Je reconnais que ces renseignements demeureront confidentiels conformément à la Politique de renseignements personnels de VIA Rail. Dans le cas d'une limitation fonctionnelle permanente et sauf avis contraire de ma part, j'autorise VIA Rail à conserver ma demande pendant une période de cinq (5) de la date de signature de la présente demande et ce, afin d'utiliser ces informations pour tout autre voyage et demande de services. Ainsi, je n'aurai pas à soumettre de nouveaux documents pour chacun de mes voyages mais, je devrai soumettre un nouveau formulaire cinq (5) ans suivant la signature de la présente demande.

J'accepte de fournir un certificat médical (Section B) à jour et ce, advenant tout changement de santé important, et de respecter les termes de tout accommodement médical incluant les exigences relatives aux chiens de soutien émotionnel et les restrictions applicables.

J'AI LU ET COMPRIS les termes du présent consentement que j'ai signé volontairement.

Signature : _____
(Passager ou son représentant légal)

Date [JJ/MM/AAAA] : _____

SECTION B : Certificat médical
À compléter par le professionnel de la santé traitant*
**(psychiatre, psychologue ou médecin traitant)*

Renseignements sur le professionnel de la santé du passager

Nom : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse de pratique : _____

Numéro de permis du professionnel de la santé : _____

Limitations du patient

J'atteste que mon patient, dont le nom apparaît à la Section A, a besoin de voyager avec un chien de soutien émotionnel.

Les limitations fonctionnelles de mon patient sont (*Veillez cocher l'une des cases ci-après*) :

Permanentes

Temporaires Durée* _____

**Dans le cas d'une limitation temporaire, le professionnel de la santé traitant doit dater et signer le certificat médical au plus tard un an avant la date du voyage prévu avec VIA Rail.*

En signant ce certificat médical, je comprends que VIA Rail se fierà ma déclaration ci-haut, afin que mon patient puisse voyager à bord de VIA Rail avec son chien de soutien émotionnel. Par conséquent, j'atteste que tous les renseignements fournis sont complets, véridiques et exacts et que je suis autorisé, par mon ordre professionnel, à compléter ce formulaire médical.

Signature du professionnel de la santé traitant

Titre : _____

Date [JJ/MM/AAAA] : _____

SECTION C
(À compléter par le passager)

CONDITIONS AFIN DE VOYAGER AVEC UN CHIEN DE SOUTIEN ÉMOTIONNEL

Afin de voyager avec votre chien de soutien émotionnel, vous devrez respecter les conditions suivantes et ce, en tout temps:

Cage de transport - Votre chien devra être dans une cage ou sac de transport en tout temps à bord des trains de VIA Rail. La cage ou sac de transport doit répondre aux conditions et restrictions de VIA Rail. À bord des trains longues distances, il n'est pas nécessaire que votre chien soit dans sa cage à tout moment lorsqu'il est dans une cabine fermée.

Maîtrise de votre chien– Vous devez avoir la maîtrise de votre chien en tout temps.

- En gare, pour des raisons de sécurité, votre chien doit toujours être **muselé** et **en laisse** s'il n'est pas dans sa cage ou sac de transport.

Le personnel de VIA Rail pourrait exiger que votre chien soit expulsé de la gare ou du train et ce, même en cours de voyage, dans les cas suivants:

1. Votre chien est hors de contrôle et des mesures efficaces et immédiates afin de le maîtriser ont échoués. (ex., un chien qui jappe sans arrêt et de façon incontrôlable ou qui n'est pas propre);
2. Votre chien représente une menace pour la santé ou la sécurité des autres passagers et de nos employés.

Si le personnel vous demande de sortir votre chien et que vous préférez demeurer dans la gare ou poursuivre votre voyage sans votre chien, vous devez prendre des dispositions **à vos frais** afin qu'il soit pris en charge par une tierce personne ou le service de contrôle animalier local. Il est également possible que vous deviez poursuivre votre voyage, à bord d'un train de VIA Rail, à une heure ou à une date ultérieure.

Obligation de rester au sol – Votre chien devra être placé sous votre siège ou à vos pieds dans sa cage ou sac de transport en tout temps à bord. Aucun chien ne sera autorisé dans l'allée, sur les sièges, sur les genoux ou sur les lits dans les cabines.

Promenade du chien – Il est possible que les arrêts ne soient pas suffisamment longs afin de promener votre chien et lui permettre de se soulager pour les voyages effectués dans le Corridor. Vous devez vous assurer que votre chien sera en mesure de retenir ses besoins, pour les voyages effectués dans le Corridor. Pour les trajets longues distances, il sera possible, aux arrêts désignés, que votre chien puisse bénéficier des aires de soulagement.

Surveillance continue dans les gares et à bord du train – Votre chien ne doit jamais être laissé sans surveillance dans un espace public ou privé, ni dans une toilette ou une cabine privée.

Chien mature – Votre chien doit obligatoirement être âgé d'au moins 12 mois (chiots interdits). Svp, prière de nous communiquer la date de naissance de votre chien : _____.

Carnet de vaccination (contre la rage) – Vous devez avoir en votre possession, le carnet de vaccination de votre chien, pour tous les voyages avec VIA Rail et vous assurez que les vaccins de votre chien sont à jour.

Collier avec plaque d'identification – Votre chien doit porter, en tout temps, un collier avec une plaque d'identification.

Comportement – Afin de pouvoir voyager avec votre chien à titre d'animal de soutien émotionnel, celui-ci ne doit jamais avoir démontré de problème de comportement et n'avoir jamais mordu et/ou été agressif envers une autre personne ou un autre animal. En cas d'incident à bord, votre chien pourrait être banni et ne plus pouvoir voyager avec vous à titre de chien de soutien émotionnel.

Pitbull- Certaines provinces et municipalités interdisent les chiens de race Pitbulls. VIA Rail n'autorise donc pas cette race de chien à l'échelle du réseau. Les pitbulls de races mixtes ou croisées sont également interdits. Le carnet de santé du chien pourrait être demandé afin de vérifier la race et même être refusé à bord si sa race ne peut être confirmée dans le doute.

Classification : VIA-Renseignements Personnels

Je [INSÉRER VOTRE NOM] _____ consens aux conditions ci-dessus
mentionnées.

Signature: _____ Date: _____ [JJ/MM/AAAA]